




Vacances d'hiver 2019

lundi 25 février > vendredi 8 mars 2019

Inscriptions

du lundi 4 février au vendredi 8 février
de 16h30 à 18h30

- ✓ au centre de loisirs auprès de la direction par le représentant légal de l'enfant
- ✓ ou par courriel : alsh@mairie-launaguet.fr
- ✓ ou via le portail Agora  (délai supplémentaire jusqu'au dimanche 10 février minuit)



Flashez ce code pour accéder au portail famille Agora

Aucune inscription ne sera prise en compte avant le 4/02 à 16h30, ni après le 8/02 à 18h30, sauf portail famille (10/02 minuit)

Coupon d'inscription (uniquement pour les inscriptions [sur papier](#) ou [par mail](#))

Nom : Prénom : Âge : ans

Classe : N° Allocataire CAF : Quotient carte vacances loisirs 2018 :

Mon enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

lundi	25	février	<input type="checkbox"/>
mardi	26	février	<input type="checkbox"/>
mercredi	27	février	<input type="checkbox"/>
jeudi	28	février	<input type="checkbox"/>
vendredi	1 ^{er}	mars	<input type="checkbox"/>

lundi	4	mars	<input type="checkbox"/>
mardi	5	mars	<input type="checkbox"/>
mercredi	6	mars	<input type="checkbox"/>
jeudi	7	mars	<input type="checkbox"/>
vendredi	8	mars	<input type="checkbox"/>

Stages sportifs*

9/12 ans : sports collectifs et de précision 25 - 26 fév.

6/8 ans : sports collectifs et de coordination 28 fév. - 1^{er} mars

* Présence obligatoire pendant toute la durée du stage.
Nombre de places limité à 12 enfants par stage.

* Pour les inscriptions via le portail famille Agora, signaler par mail que votre enfant souhaite participer au(x) stage(s) sportif(s).



CENTRE DE LOISIRS
Espace François Mitterrand
Tél : 05 34 27 18 57
alsh@mairie-launaguet.fr

COMMISSION ENFANCE | JEUNESSE | ÉDUCATION | AFFAIRES SCOLAIRES
Hôtel de Ville - 95, Chemin des Combes - 31140 Launaguet
Tél : 05 61 74 07 16 - Fax : 05 61 09 08 46
www.mairie-launaguet.fr

Info Centre de loisirs

L'ALSH fonctionne de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants s'effectue de 7h30 à 9h30 au centre de loisirs.

Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30. La signature du cahier est obligatoire.

Rappel goûter

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, merci de ne pas fournir de goûter à votre enfant.

Il est pris en charge par l'Accueil de Loisirs et est inclus dans le tarif. En cas d'allergie, et seulement dans ce cas, les familles peuvent être amenées à fournir le goûter, après avoir fourni un PAI.

Info été 2019



Le centre de loisirs sera fermé du 5 au 16 août 2019 et le vendredi 30 août 2019



Inscriptions aux prochaines vacances : notez-le !

Inscriptions aux vacances de printemps _____ du 01/04/2019 au 05/04/2019

Inscriptions aux séjours Été 2019 (6/11 ans) — Samedi 18 mai 2019 à l'Hôtel de ville de 9h30 à 12h

Inscriptions aux vacances d'été _____ du 03/06/2019 au 07/06/2019

Modalités d'inscription et de paiement

Veuillez vous munir de vosre carte vacances et loisirs CAF 2018 lors de l'inscription afin de bénéficier, s'il y a lieu, d'une réduction. Sans présentation de cette carte à l'inscription, aucune réduction ne pourra être accordée.

Vous devez être à jour du règlement de vos factures Launa'p@ss pour que votre inscription soit prise en compte.

Une facture vous sera envoyée environ une semaine après les vacances.

Assurance

Au cours des activités proposées par le centre de loisirs, les enfants sont amenés à participer à des sorties et des promenades hors de l'enceinte du bâtiment. Il est obligatoire que chaque enfant soit couvert pour les activités extra-scolaires.

Absences et remboursement

Pour des raisons de sécurité, les absences devront être signalées la veille ou le matin même auprès de la direction.

Les journées ne seront remboursées qu'en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical (uniquement pour l'enfant malade) sous 48h après le début de l'absence de l'enfant.

Il n'est pas possible d'annuler certains jours ou de les remplacer par d'autres après la clôture des inscriptions.

TARIFS ALSH 2018 / 2019 JOURNÉE + REPAS	Enfants de Launaguet	Enfants hors commune
Tranches de QF commune	Journée + repas	Journée + repas
0 à 250 €	8,15 €	12,22 €
251 € à 500 €	8,94 €	13,40 €
501 € à 750 €	9,49 €	14,22 €
751 € à 1 000 €	10,03 €	15,03 €
1 001 € à 1 500 €	11,11 €	16,66 €
1 501 € à 2 000 €	11,50 €	17,24 €
au-delà de 2 001 €	11,81 €	17,71 €
Majoration des activités réservées en dehors des dates d'inscription et sous réserve de disponibilité		+ 3 € / jour



CENTRE DE LOISIRS
Espace François Mitterrand
Tél : 05 34 27 18 57
alsh@mairie-launaguet.fr

COMMISSION ENFANCE | JEUNESSE | ÉDUCATION | AFFAIRES SCOLAIRES
Hôtel de Ville - 95, Chemin des Combes - 31140 Launaguet
Tél : 05 61 74 07 16 - Fax : 05 61 09 08 46
www.mairie-launaguet.fr